

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 mars 2009

Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2009-4-6-3

Service consulté

**INSERTION DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES
(C052)**

Résumé : Les deux communes dont la liste figure en annexe au présent rapport ont sollicité une aide financière départementale pour leurs projets d'insertion de lignes électriques et téléphoniques.

Conformément à la convention départementale de partenariat, signée le 20 décembre 2007 entre le Département du Haut-Rhin, EDF Distribution Alsace et France Télécom, le total des subventions de la part du Département s'élèverait à 22.304 €.

Les deux communes dont la liste figure en annexe ont sollicité une aide financière départementale pour leurs projets d'insertion de lignes électriques et téléphoniques.

Des visites de terrain ont permis d'appréhender l'opportunité des projets eu égard aux critères de la convention départementale signée avec les différents partenaires.

L'éligibilité de ces projets a été vérifiée lors des réunions de la commission de programmation des travaux des 17 juin 2008 et 6 juin 2007. La commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a validé cet avis technique lors de ses séances des 30 juin 2008 et 27 juin 2007.

Elles ont transmis, entre temps, les justificatifs nécessaires pour attester du démarrage effectif des travaux.

Par conséquent, je vous propose d'accorder à ces communes une aide financière d'un montant total de 22.304 € pour leur projet d'insertion de lignes électriques et téléphoniques.

Le versement de la subvention départementale sera effectué en un seul paiement à la fin des travaux sur la base des factures et d'un récapitulatif présentés par la commune et visés par la Trésorerie.

Les crédits seront prélevés au chapitre 204 – nature 20414 – fonction 71.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 20 MARS 2009

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
IRE03752	LANDSER insertion de lignes électriques et téléphoniques rue Acklin	62 911,00	20%	12 582,00
IRE03729	RIEDWIHR Insertion de lignes électriques et téléphoniques Grand'Rue	48 612,00	20%	9 722,00
			Total	22 304,00